



Edito

Ce début d'année a fort mal débuté avec les attentats dont notre pays a été victime. Bon nombre de sujets sont remontés à la surface, comme la méfiance, la suspicion, le racisme et plus encore. Plusieurs mois ont passé, mais je suis toujours surpris d'entendre ici et là, au détour de conversations, que cet esprit de suspicion, de doute et cette volonté de dénigrer telle

ou telle communauté, sont également présents à Maurs. Non ! Le Maire de Maurs et la municipalité n'ont à aucun moment, sollicité la venue de nouveaux habitants dans le but de percevoir des subventions, comme certains le prétendent ! Je mets en garde celles et ceux, dont les fonctions devraient être de porter les valeurs d'accueil, de tolérance et de respect, afin qu'ils prennent leurs responsabilités. Je condamne ces dérives et vous invite à la tolérance, à l'écoute. Je suis à la disposition de celles et ceux qui doutent de ma bonne foi.

Plus raisonnablement l'équipe municipale, dont vous êtes nombreuses et nombreux à reconnaître l'efficacité, agit au quotidien. Ainsi, je suis heureux de voir qu'enfin, après de nombreuses rencontres et de multiples demandes, nous aurons un professeur des écoles dans chaque classe à l'école publique Denis Forestier, ce qui fera 8 postes au total (primaire et maternelle).

Autre bonne nouvelle, qui ouvre des perspectives de développement sans limites dans le numérique, l'arrivée de la fibre optique à Maurs. Nous sommes une des premières villes du Cantal ainsi équipée. L'extension de ce réseau se poursuit secteur pas secteur dans la ville.

Dans un domaine qui nous préoccupe au plus haut point depuis plusieurs années, je veux parler de l'approvisionnement et de la distribution de l'eau, nous sommes dans une phase décisive. Le diagnostic est en cours et des perspectives se dégagent déjà. Il s'agit maintenant de déterminer les axes prioritaires, remise à niveau de la station de traitement, programmation des interventions sur les secteurs vétustes et amélioration du rendement du réseau, reconditionnement de la station de pompage.

Sur l'état d'avancement des gros chantiers il est à noter l'achèvement des travaux de réseau avenue de la Gare, ainsi que de la fin des travaux en cours à la grange du Truel. La Communauté de Communes, vient d'ouvrir la nouvelle déchèterie (zone de Laborie) et vous trouverez à l'Office de Tourisme, une nouvelle installation de sanitaires aux normes handicapées.

Je note enfin que notre cité est depuis quelques semaines la capitale Régionale voir Nationale du sport chez les jeunes : Finale nationale de foot féminin UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), finale territoriale de rugby féminin à 7 remportée par les « diabolines Maursoises », une place d'honneur pour Jade Canonge Puech et ses 3 équipiers lors du championnat de France Raid UNSS à Kourou en Guyane, podium pour les cavalières du LEAP Saint-Joseph au Championnat de France UNSS d'Equitation... Championnat de France en triplettes vétérans, pour la Petite Boule Maursoise. Bravo aux éducateurs et aux bénévoles pour leur travail.

L'été est là, avec son cortège varié d'animations municipales et associatives et nous invite à de belles soirées, où nous serons heureux d'accueillir ceux qui auront fait le choix de passer cette saison parmi nous. Soyons fiers de les accueillir et dignes de la réputation chaleureuse, que dégage notre belle cité.

A toutes et tous, je souhaite un bel été.

Votre dévoué maire
Christian ROUZIERES

Sommaire

Edito	1
Actualités	3
Animations	8
Culture	10
Finances	11
Brèves	13
Travaux	14
Environnement	15
Etat Civil	16
Centre Communal d'Action Sociale	17
Communauté de Communes	17
Vie Associative	18

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n° 76

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, ainsi que Céline CABANES et Virginie CESANO.

Couverture : Foire au matériel agricole 2015

Conception graphique et Impression :
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1300 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos : J. AYMARD, Mairie,
J.P. TOURRILHES

MAISONS PARTOUT

15 bis, Av. des Volontaires - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 17 17 • www.maisonspartout.fr

P
V
C
·
B
O
I
S
·
A
L
U

Menuiserie
Charpente
Couverture
Cloisons Sèches



Michel Goutel

Rénovation et neuf

☎ 04 71 46 77 06

ZA - 15600 MAURS



VILLAGE VACANCES & SPA
La Châtaigneraie

www.vacances-chataigneraie.com



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

LABORIE

15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79 - FAX 04.71.49.93.00

www.autocars-laborie.fr - laborie@wanadoo.fr



1, Rue Lalue
(Av du Général Leclerc)

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 09 81

www.3caves.com

Vins - Vins fins - Réserves d'hôtels - Champagne - Brasserie
Spiritueux - Bières - Jus de fruits - Sirops - Eaux minérales - Cafés

Electricité générale

Chauffage électrique

Alarme incendie

Automatisme de portails

Alain CAYRE

Le Vallon - 15600 MAURS

Tél. 04 71 46 78 36 - Fax 04 71 46 72 72

AUTOSUR

Contrôle Technique Automobile Maursois

Zone artisanale
15600 Maurs

04 71 49 09 69

06 81 85 58 53

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 18h30
Le samedi 8h30 - 12h et 14h - 17h30



COMMÉMORATIONS DU 8 ET 12 MAI

Le devoir de mémoire se perpétue !

Le 8 mai 2015, Monsieur le Maire de Maurs en présence des membres du Conseil Municipal, des élus locaux et de nombreux maursois, notamment des jeunes, a conduit la Cérémonie du souvenir, du 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945

Traditionnellement, Maurs associe à la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 le souvenir de la déportation et de la rafle de Maurs qui eu lieu le 12 Mai 1944. Le cortège s'est donc rendu dans plusieurs sites de la ville dédiés au souvenir afin d'y déposer les gerbes et bouquets de fleurs.



Place des Cloîtres au Monument aux Morts, où figurent les enfants de Maurs tués durant la deuxième guerre mondiale.



Au Monument aux Morts des Déportés de la zone de Laborie, lieu de la rafle

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin de la dernière Guerre, les anciens combattants, prisonniers de guerre, veuves et CATM du Cantal, ont décidé d'honorer Monsieur Michel VERDIÉ.



M. le Maire remettant la Médaille du Mérite Fédéral à Monsieur Michel Verdié en présence des représentants d'associations d'anciens combattants

MAURS EN VISITE À LOS ARCOS

Le week-end de l'Ascension a été l'occasion pour les membres du Comité de Jumelage, de se rendre à Los Arcos. Ils étaient accompagnés de l'Accordéon Club de la Châtaigneraie. Ce fût donc un séjour très musical pour le plus grand plaisir des arqueños et... des maursois.

Le programme de cette visite a été très riche culturellement et humainement. Un des points forts fût la réception à la mairie de Los Arcos, avec l'échange de cadeaux. Une toile représentant l'église Santa Maria de Los Arcos, a été offerte par la municipalité espagnole à la commune de Maurs.

Merci à nos amis espagnols, pour ce cadeau et cet accueil si chaleureux. Nous leur disons à bientôt, « hasta la vista ! » dans les rues de Maurs.



UNE JEUNE MAURSOISE EN GUYANE

Le vendredi 5 juin 2015, le Maire de Maurs et l'équipe Municipale ont salué la performance de la jeune maursoise Jade CANONGE-PUECH et de ses coéquipiers, qui sont arrivés 15^{èmes} sur 50 au Championnat de France du RAID UNSS qui a eu lieu en Guyane. Cette cérémonie a été l'occasion d'entendre le témoignage de ces jeunes sportifs et de remercier les commerçants et artisans qui les ont sponsorisés.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A TRÈS HAUT DÉBIT

Depuis la mi-mars, la commune de Maurs, a la chance de bénéficier du déploiement de la fibre optique à très haut débit (FTTH). D'ici, la fin 2015, 1500 foyers maursois pourront bénéficier de cette technologie grâce à un partenariat public et privé, entre la région Auvergne, le Département et la société ORANGE. **Le 18 mars 2015, une réunion d'information présentait cette technologie que beaucoup nous envient...**

Le passage à la FTTH permet une connexion Internet plus rapide, la fiabilité et la qualité de l'image.

Des travaux ont été nécessaires sur le territoire : installation d'armoires et déploiement du câble fibre optique dans les rues...

Pour plus de renseignements et **savoir si l'on est éligible à la fibre optique à très haut débit**, s'orienter vers les sites suivants :

<http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>

www.auvergnetreshautdebit.fr



NOUVEAUX HORAIRES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Voilà deux ans que la Mairie organise les « **Temps d'Activités Périscolaires** » (TAP) à l'école publique Denis Forestier dans le cadre des « nouveaux rythmes scolaires ». Trois fois par semaine, les enfants bénéficient gratuitement de diverses activités animées par les agents municipaux, dans des domaines variés : jeux, ateliers manuels, sport, entre autres. Cette année, plusieurs bénévoles sont aussi intervenus de manière ponctuelle et nous les remercions. Ainsi à l'élémentaire, les enfants ont pu profiter de séances de découverte du yoga, du dessin au fusain, ou encore s'initier à différents jeux d'invention et d'écriture. A la maternelle, ils ont découvert le « baby-hand » ainsi que les danses traditionnelles.

Depuis plusieurs mois, la Mairie travaille conjointement avec des enseignants et des parents d'élèves dans le cadre du « **Comité de Pilotage** ». Cette réflexion collective a déjà permis d'élaborer un nouvel emploi du temps scolaire qui entrera en application dès la rentrée de septembre 2015 :



Nouveau horaires - Rentrée 2015-2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07h30	07h30	07h30	07h30	07h30
GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
09h	09h	09h	09h	09h
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12h	12h	12h	12h	12h
pause méridienne	pause méridienne		pause méridienne	pause méridienne
13h30	13h30		13h30	13h30
CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
15h30	15h30		15h30	15h30
	TAP		TAP	TAP
16h30	16h30		16h30	16h30
GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
18h30	18h30		18h30	18h30

Les séances de TAP se dérouleront les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30. Elles dureront donc 1 h contre 45 min auparavant. Cette réorganisation offrira des conditions plus favorables pour l'animation des ateliers et permettra de développer l'accueil d'intervenants extérieurs. Soucieuse d'enrichir l'offre d'activités périscolaires, la Mairie a récemment lancé un appel à candidature auprès des associations, intervenants spécialisés ou bénévoles souhaitant participer à l'animation des TAP.

DIAGNOSTIC AEP Une étude plus que nécessaire

Chaque année la commune de Maurs verse une taxe de pompage à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (18 142 € l'année passée). Cette taxe est calculée sur le volume pompé dans le milieu. Depuis le mois de janvier 2014, de nouvelles dispositions sont en vigueur : en l'absence de connaissance suffisante de son réseau d'eau potable, la commune peut voir sa taxe multipliée par deux. **Pour répondre à cette demande, et optimiser les performances des ouvrages et des réseaux, la commune de Maurs vient d'engager une étude diagnostic de son système d'alimentation en eau potable.**

Cette étude réalisée par l'entreprise « CEREG MASSIF CENTRAL » pour un montant global de 62 000 € HT est financée à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau Adour Garonne. Une subvention a également été sollicitée auprès du Conseil Départemental du Cantal.

Elle consiste à réaliser un diagnostic permettant à terme, d'élaborer un schéma de distribution d'eau potable répertoriant, tous les branchements, canalisations, vannes et interconnexions. Elle permettra d'aboutir à l'élaboration d'un programme de travaux. Elle a déjà permis de vérifier l'état de la partie immergée de la station de pompage.

Fin avril des scaphandriers sont descendus à l'intérieur de la station, afin de procéder à un examen approfondi des installations. La durée totale de l'étude est estimée à un an. Les agents du Bureau d'Etude sont actuellement sur le terrain.

LES OBJECTIFS

- Mieux connaître le réseau d'alimentation en eau potable de la commune
- Optimiser son rendement
- Acquérir la certitude qu'il existe une ressource en eau suffisante sur la commune

LES MOYENS

- Produire des plans numériques précis et évolutifs.
- Optimiser la consommation par l'analyse du comportement du réseau et des consommateurs.
- **Cibler les faiblesses et les dysfonctionnements existant sur le réseau** : recherche de fuites, de branchements illégaux et des équipements obsolètes à remplacer. Cela permettra d'améliorer les performances du réseau d'adduction et d'alimentation en eau potable en période estivale et de réduire sensiblement le déficit en eau.
- Présenter un plan pluriannuel de travaux à engager pour répondre aux objectifs fixés.

BÉNÉFICIER D'UN PRÊT À TAUX ZÉRO POUR RÉNOVER DE L'HABITAT ANCIEN

Le prêt à taux zéro (PTZ) est un prêt complémentaire sans intérêts et sans frais, aidé par l'État. Il est accordé aux personnes qui souhaitent, pour la première fois, devenir propriétaires de leur résidence principale, sous certaines conditions, de ressources, de qualité du bien, de coût de l'opération.

Le Gouvernement, dans le cadre du plan pour la relance du logement, a élargi le dispositif du prêt à taux zéro (PTZ). Initialement, ce prêt était destiné uniquement à l'accession à la propriété d'un logement neuf. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant peuvent aussi en bénéficier. Le projet est clair : redonner, grâce au PTZ, de l'attrait à des bourgs ruraux, situés en dehors des zones fortement urbanisées, mais conservant un niveau de services et d'équipements suffisant.

Mauris fait partie des 65 communes cantaliennes éligibles. Les ménages maurisais peuvent désormais prétendre à ce prêt à taux zéro (PTZ) pour l'habitat ancien. L'obtention du prêt est conditionnée à des travaux de rénovation ou d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération, qui devront être réalisés dans un délai de 3 ans.

Pour vérifier si vous êtes éligibles, renseignez-vous sur le site du ministère du logement (www.territoires.gouv.fr) ou auprès de votre conseiller bancaire.

La commune de Mauris octroie des aides au ravalement de façades et à l'installation d'eau chaude sanitaire solaire.

Avant tout commencement de travaux, venez vérifier, en mairie, si votre dossier peut être retenu.



SCMC

**CARRIERE DE
BAGNAC-SUR-CELE**
Tél. : 05.65.34.93.96

**ENTREPRISES
ET PARTICULIERS**
*Sables - Graviers - Tout venant
Granulats agréés pour l'assainissement
Granulats décoratifs*

**DEVIS GRATUIT
LIVRAISON SUR CHANTIER**

VIDANGE 15

MACHEIX ASSAINISSEMENT



- Vidange - Curage
- Fosses - Egouts
- Travaux industriels
- Décapage 750 bars
- Déchets toxiques
- Dératissage - Désinfection
- Nettoyage - Dégrasage cuve hydrocarbure
- Balayage, aspiration poussières
- Lave-conteneurs (OM)
- Entreprise agréée pour les épreuves de cuves

**TOURNÉES
RÉGULIÈRES**

Rue Gutfenberg - ZI Lescudilliers Fax : 04 71 64 37 29
15000 AURILLAC 04 71 64 34 79
MAURIAC
15380 FALGOUX 04 71 69 54 01



**Lave-Conteneurs
de résidus urbains
et industriels**
Unité mobile et autonome



Retour sur les 30 ans de la FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE



Voilà un anniversaire plus que réussi !

C'est sous un soleil quasi estival que des milliers de visiteurs sont venus découvrir les stands des 55 exposants présents : matériel agricole neuf et d'occasion, motoculture de plaisance, vente de produits régionaux, complétés par un large choix de fleurs et de plants.



Pour fêter ce 30^{ème} anniversaire, l'animation musicale n'était pas en reste : La fanfare de la Ganelette, l'Accordéon Club de la Châtaigneraie, la Batucada Samba Ti'Fol, le « Val Country Club ».

Le public a pu profiter des nombreuses animations : la démonstration de fabrication de cordes à l'ancienne par les « Paysans d'Autrefois en Châtaigneraie », ainsi que la présentation avicole.

Pour le plaisir des plus petits, quelques attractions foraines étaient aussi installées. L'Association des Commerçants et Artisans de Mours s'est associée à la manifestation en organisant une pesée de cochon.

Le tripoux était à nouveau à l'honneur dans les restaurants de la ville, dont les terrasses n'auront pas désempilé de la journée.

Un succès confirmé pour la 4^{ème} Fête du Jeu !

Comme en 2014, quelques 260 visiteurs se sont déplacés ce mercredi 15 Avril pour profiter de cette animation familiale proposée gratuitement par la Mairie de Mours. Les jeux de fête foraine, nouveauté 2015, ont connu un franc succès grâce au soleil qui a brillé généreusement tout l'après-midi.

Les distractions ne manquaient pas non plus à l'intérieur de l'Espace Pierre Cabrespine : une quinzaine de jeux traditionnels en bois prêtée par la Médiathèque Départementale a fait le bonheur des grands comme des petits, ainsi que les incontournables jeux de société. Les baby-foot ont été les stars de l'espace des jeux de café.

Le Ludobus, invité par l'ADMR de Mours et la Communauté de Communes, était à nouveau présent pour proposer une centaine de jeux différents adaptés aux plus jeunes.

En parallèle de ces espaces de jeux, plusieurs animations ont permis de rythmer l'après-midi : les chaises musicales animées par les jeunes musiciens de l'Ecole de Musique Municipale de Mours, ainsi que le loto des enfants avec à la clé, boissons et gâteaux gratuits !

Le succès de cette animation n'aurait pas été aussi complet sans le soutien de l'Association des élèves de l'Ecole de Musique, qui s'est fortement mobilisée pour aider à l'organisation de l'événement. Merci également au Lycée St Joseph de Mours et à l'association Sud Cantal Foot pour leur prêt de matériel.



LES RENDEZ-VOUS DE MAURS, ÉTÉ 2015 DU 9 JUILLET AU 11 AOÛT

Les animations estivales organisées par la commune n'attendent que vous ! Le programme 2015 disponible en Mairie depuis la mi-juin est riche en animations et spectacles de qualité dans des domaines variés : théâtre de rue, cinéma, repas avec bal, feu d'artifice. De nouvelles compagnies ont été sollicitées. Tous les ingrédients sont réunis pour se détendre et se faire plaisir. Les spectacles sont tout public et entièrement gratuits. Feuilletez le dépliant joint au bulletin municipal et programmez vos sorties !

Voici un avant-goût des spectacles (liste non exhaustive)

■ PLEIN FEU SUR LE FAU - Lundi 13 juillet

à partir de 19 h, au Domaine du Fau

Au programme, Marché de Pays, Bal populaire avec l'orchestre Ambiance et Feu d'artifice musical vers 22 h 30 pour cette 7^{ème} édition

■ Groupe « Zaman Zaman » en concert - Jeudi 23 juillet

à 21 h 00, Place des Cloîtres – Durée : 1 h 30

Musique à forte tendance balkanique

Zaman Zaman, groupe de musique à forte tendance balkanique, a sorti son 3^{ème} opus « Chaman Chaman », présentant ainsi ses toutes nouvelles compositions originales, symboles du tournant opéré par le groupe. Le répertoire et le son se "musclent" avec une section rythmique composée d'une guitare nucléaire ayant relégué la guitare manouche au rang de souvenir, une batterie et une contrebasse amplifiée. Les instruments mélodiques se sonorisent aussi. La musique est amplifiée, moins "traditionnelle acoustique".



■ Cinéma plein air.

Film « Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu ? » - Jeudi 30 juillet

à 21 h 30, Place des Cloîtres – Durée : 1 h 37 mn

Comédie avec Christian Clavier, Chantal Lauby...

Projection par l'association Mondes et Multitudes

Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt "vieille France". Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois.

Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique.



■ Spectacle de rue « Cirque s'lex 'n sueur » - Jeudi 6 août

à 21h00, Place des Cloîtres - Par la Compagnie Les Têtes d'Affiche
Trio clownesque – Durée 1 h

Ils sont trois, ils sont beaux et ils sont célibataires. Les têtes d'affiche ont concocté un joli mélange... à trois temps. Ce trio clownesque se situe à la croisée du clown de théâtre, du clown de cirque et du clown de rue. Un spectacle qui sent bon l'essence et la transpiration. Un monde d'Homme comme vous ne l'avez jamais vu.

ACTUALITÉ DU CONSEIL JEUNES

Depuis leur prise de fonction en Janvier 2015, les douze conseillers jeunes ont déjà bien avancé ! Les réunions mensuelles organisées à la Mairie leur ont permis de faire connaissance et de définir la liste des projets qu'ils souhaitent mettre en place d'ici décembre 2016 :

- **Organisation d'une sortie au cinéma.** Ce projet sera suivi par Paloma, Flavie, Thomas et Adrian.
- **Organisation d'une sortie dédiée aux sports extrêmes.** Jules, Karen, Mathis, et Yanis seront les référents de ce projet.
- **Organisation de plusieurs animations au cours de l'année scolaire à Maurs.** Ces animations seront consacrées aux jeux et aux loisirs créatifs. Alicia, Alexis, Corentin et Sara travailleront à la mise en place de cette idée.

Les conseillers jeunes souhaitent également lancer la réflexion autour d'un projet d'équipement sportif avec **l'installation d'un « City-Stade »**. Il s'agit d'un terrain multisports en accès libre permettant la pratique de nombreuses activités : football, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, badminton, tennis-ballon, hockey sur gazon... Cette installation a donc vocation à être un espace de loisirs ouvert à tous. Un tel projet nécessitera bien sûr une réflexion tout au long du mandat du Conseil Jeunes et une étude approfondie de la part du Conseil Municipal concernant sa faisabilité.

Impatient de voir aboutir toutes ses idées, le Conseil Jeunes reprendra son activité dès la rentrée de septembre après des vacances d'été bien méritées !



le Conseil Jeunes au travail

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE MAURS

Cette année est placée sous l'égide de la passion et de la rencontre, à la Médiathèque. Rencontres de personnes qui ont partagé leurs passions, pour réaliser de très belles expositions. Merci à eux tous.

En plus des expositions, la Médiathèque recevra en septembre, Serge Joncour, invité par l'Association Cantalienne des Amis de la Lecture. Il viendra à la Médiathèque de Maurs parler de sa vie, de son œuvre et répondra à vos questions. Pour préparer sa venue, la Médiathèque peut prêter quelques uns de ses livres et vous informer sur sa bibliographie.

Les prochains rendez-vous de la Médiathèque :

- **Du 10 septembre au 8 octobre :** « Notre Berceau dans les étoiles » une très belle exposition créée sur les conseils d'HUBERT REEVES avec des photos de la NASA
- **Le 22 ou 23 septembre :** Café littéraire avec Serge Joncour.
- **Du 1^{er} au 31 décembre :** « à la découverte du Père Noël », exposition de la Bibliothèque Municipale



Pour tous renseignements :
Médiathèque Municipale de Maurs
Espace Cabrespine - Route de Bagnac à Maurs
ou 04 71 46 71 22.

Horaires d'ouverture au public

mardi	14 h -18 h
mercredi	10 h -12 h et 14 h -18 h
jeudi	9 h -12 h
vendredi	14 h -18 h
samedi	9 h -12 h



L'exposition « Passion d'insectes » du 2 juin au 4 juillet 2015

BUDGET 2015

La poursuite nécessaire des investissements

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales (impositions, emprunts et dotations) d'une part, mais aussi de l'articulation entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part.

Le budget municipal se présente sous la forme de 6 documents budgétaires : le budget principal, celui de la commune, et 5 budgets annexes (adduction d'eau potable, camping, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte, Centre Communal d'Action Sociale).

Pour l'année 2014, le résultat définitif de l'ensemble de ces budgets fait apparaître un résultat positif soit + 258 724.51€

Pour 2015, le Budget Prévisionnel est établi ainsi :

BUDGETS	Budgets prévisionnels 2015	
	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 120 000 €	2 012 000 €
Adduction d'Eau Potable (AEP)	500 000 €	460 000 €
Camping	68 000 €	37 000 €
Lotissement Le Camp	103 000 €	85 000 €
Lotissement Le Conte	183 000 €	164 000 €
Centre Communal d'Action Sociale (voté par le Conseil d'Administration du CCAS)	9 300,00	0,00

Voté chaque année par le conseil municipal, le budget primitif présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention de la commune. Lors de la séance du 10 avril dernier, le budget principal a été adopté à la majorité (une abstention et une voix contre), tandis que les budgets annexes ont été adoptés, à l'unanimité des membres présents. Ce budget 2015 a été construit de façon raisonnable tout en maintenant des investissements nécessaires dans un contexte économique difficile et une baisse des dotations de l'Etat. Gelée depuis plusieurs années, la principale dotation versée à la commune par l'Etat, la dotation globale de fonctionnement (DGF) connaît une baisse régulière, qui se poursuivra les prochaines années (-8.25% entre 2014 et 2015).

C'est dans ce contexte que le budget a été préparé et que la décision d'augmenter les taux d'imposition a été décidée par le conseil municipal. Lors de la séance du 10 avril dernier, Monsieur ROUZIERES, Maire de Mours, a justifié ce choix de préférer une hausse "modérée" maintenant plutôt que de devoir augmenter plus fortement les taux plus tard. C'est la première hausse depuis 2006. Elle doit participer au maintien des services à un niveau satisfaisant et à la réalisation des évolutions nécessaires et attendues sur la commune. Elle doit également permettre de préserver une capacité d'investissement indispensable pour les entreprises et l'emploi.

	POUR MEMOIRE – 2014		TAUX COMMUNAL 2015 VOTES
	Taux moyens communaux au niveau départemental	Taux communal	
Taxe d'habitation	26.73 %	9.63 %	9.89 %
Taxe foncière bâtie	23.87 %	19.82 %	20.36 %
Taxe foncière non bâtie	91.89 %	94.74 %	97.34 %

Le volume d'investissement proposé en 2015 permettra la poursuite raisonnable du développement des services aux citoyens (ouverture aux associations d'un nouvel espace au Truel, nouveau columbarium, équipement d'une salle de classe supplémentaire avec un tableau numérique...) mais aussi de répondre aux obligations de mise en conformité des bâtiments publics (isolation et mise en accessibilité de la mairie, réalisation d'un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics...)

En fonctionnement, l'objectif est de contenir les dépenses courantes au niveau de l'inflation afin de maintenir la situation financière saine de notre commune, un niveau de service public municipal adapté, ainsi que le soutien aux associations.

Aluminier agréé.



Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !

MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF: vérandas, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...



Miroiterie LAUMOND

15, Boulevard du Vialenc BP 711
15007 AURILLAC Cedex

04 71 63 59 30

www.miroiterie-laumond.com

C2M

Escalier, Garde corps, Portail
Soudure, Travaux de découpe et pliage
Fermetures et automatismes

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03
www.c2m15.com - chabutj.m@wanadoo.fr



ELECTRIC AUTO - PL



TACHYGRAPHES
Agrément D15

Climatisation
Plaques minéralogiques
Clôtures et accessoires
Auto Radio

SARL Claude GLAYAL

Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 49 08 35

Fax : 04 71 46 72 03



DESTRUELS DB BOUYGUES



Naturellement performant

RN 122 Le Bruel 15 600 ST ETIENNE MAURS

Ebénisterie
RAPPO AGENCEMENTS
à votre mesure
Cuisines



Dressings

Salles de bain

Meubles divers



Etude ■ Simulation 3D ■ Fabrication ■ Pose

06 65 37 86 55

Bois de Madame
15 600 MAURS

ebenisterie.rappo@orange.fr
[facebook.com/ebenisterie.rappo](https://www.facebook.com/ebenisterie.rappo)

MAÇONNERIE BETONS

Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU
Tél. 04 71 49 99 31
Fax : 04 71 49 98 03
Port. 06 82 68 64 00



URBANISME : Un domaine strictement réglementé !

Dès que l'on souhaite modifier l'aspect extérieur d'une maison, il est nécessaire d'observer les obligations réglementaires en matière d'urbanisme.

Pour toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : création ou suppression d'un ouvrant, réfection de la toiture, ravalement de façade...il est nécessaire d'effectuer une déclaration préalable de travaux. Pour des travaux plus importants, agrandissement, création d'un bâtiment, un permis de construire doit être déposé.

Toutes ces demandes sont à réaliser à la mairie de votre domicile, auprès du service urbanisme qui vous donnera tous les renseignements utiles afin que votre dossier soit conforme et obtienne un avis favorable.

A noter : Les bâtiments situés dans le périmètre de l'Abbatiale, sont en plus des obligations réglementaires, soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

LOTISSEMENTS

Des lots sont encore disponibles à la vente

4 lots au lotissement Le Conte (31 € TTC/m²)

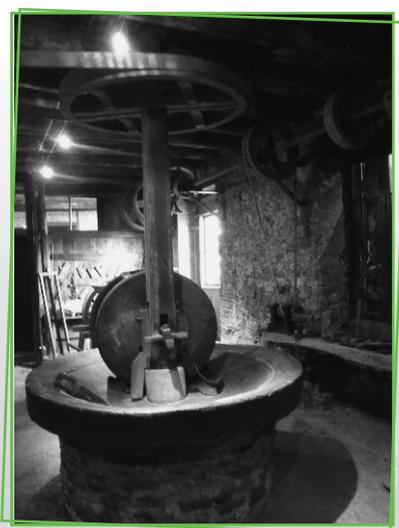
2 lots au lotissement Le Camp (25 € TTC/m²)

LES AMBASSADEURS DU TRI

Les Ambassadeurs du Tri, mandatés par le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) se rendront au domicile des maurois, à compter du 31 août et ce jusqu'au 18 septembre, afin d'expliquer l'intérêt du tri sélectif.

LE MUSÉE DU TRUEL VOUS ACCUEILLE

Du 15 juillet au 21 août, les lundis et mercredis de 15 h 30 à 18 h et le Jeudi de 10 h 30 à 13 h le musée du Truel ouvre ses portes au public pour une visite guidée.



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Vous souhaitez inscrire ou renouveler votre inscription à l'Ecole Municipale de Musique de Maurs ! Rendez-vous du **7 au 11 juillet** et **du 25 au 29 août 2015** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, rue Denis Forestier à Maurs, dans les locaux de l'école primaire.

Pour plus de renseignements

Contactez Elisabeth Raynal-Goudoubert au 04 71 49 09 90 ou 06 85 04 71 89 ou par email : ecoledemusique@ville-maurs.fr

LA PISCINE MUNICIPALE EST OUVERTE !

La piscine municipale vous accueille depuis le 4 juillet et ce jusqu'au 31 août, avenue du stade au sein du Camping Municipal. Elle est ouverte au public tous les jours de la semaine, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, sauf le jeudi.

Fermeture exceptionnelle le dimanche 23 août (Fête de Maurs).



ESPACE SOCIO-CULTUREL DU TRUEL

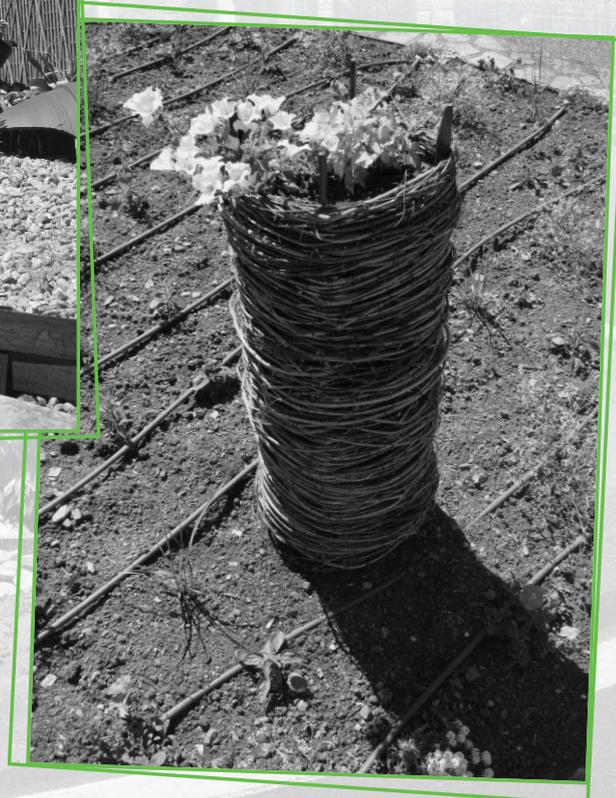


Le chantier progresse. Les aménagements intérieurs touchent à leur fin. Les travaux extérieurs sont réalisés à plus de 60 %. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'été.



FLEURISSEMENT

Les efforts de fleurissement et les aménagements paysagers se poursuivent sur l'ensemble de la commune et sont particulièrement visibles sur les ronds points et parterres aux entrées de ville, avec des nouveautés décoratives.



CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : VERS UNE LABELLISATION NIVEAU 2

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. En zone non agricole, les désherbants sont le plus souvent appliqués sur des surfaces bitumées, sablées et fortement compactées imperméables et inertes, favorables aux transferts des molécules dans les eaux. Des études ont d'ailleurs montré que les taux de transferts de pesticides sur des surfaces urbaines sont de l'ordre de 10 % à 40 % (contre 2 % en moyenne sur des surfaces agricoles). En effet, les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide dans le milieu.

110 communes auvergnates sont signataires d'une charte d'entretien des espaces publics et seulement 36 ont obtenues une labellisation, dont Maurs. Cette charte est portée par la FREDON Auvergne et financée par les Agences de l'Eau, le Conseil Régional Auvergne et les 4 Conseils Départementaux. **La commune de Maurs s'est engagée dans cette démarche et a obtenu une labellisation « 1 feuille » en novembre 2013.** Pour remplacer l'utilisation des désherbants chimiques, les services techniques municipaux ont recours à des techniques alternatives d'aménagement et de désherbage : paillage des massifs, implantation de fleurs en pied de mur, brossage régulier des caniveaux, désherbage mécanique...

Afin d'atteindre le 2^{ème} niveau de labellisation de la charte d'entretien des espaces publics, deux actions sont mises en œuvre actuellement : **former nos agents techniques et réaliser un plan de désherbage.** Ainsi, 4 agents municipaux ont renforcé leurs connaissances relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et ont obtenu un certificat d'aptitude (Certiphyto). De plus, un plan de désherbage cartographié est en cours d'élaboration. Il va permettre, d'une part d'identifier les zones où il n'est pas nécessaire de désherber et, d'autre part les zones où le désherbage est possible. Ces zones sont classées en fonction de leur risque de transfert de produits phytosanitaires vers les eaux. Ainsi, des préconisations d'entretien permettront d'identifier les surfaces à risque et d'adapter les méthodes de travail des agents.

Les habitants sont eux-aussi invités à participer à la démarche en comprenant que les herbes spontanées pourront être plus présentes à certains endroits. Accepter leur présence, c'est encourager la démarche de réduction des produits chimiques de la commune. Chacun est aussi invité à repenser sa pratique du jardinage. La qualité de l'environnement et la santé publique sont l'affaire de tous !

www.entretien-espaces-publics.fr



Pour le désherbage, dans le cadre de la réduction de l'utilisation des pesticides, la commune privilégie les plantations de fleurs en pieds d'arbres et pieds de murs.

Centenaire Juliette Boudou



Mme Juliette BOUDOU, Résidente de l'EHPAD Roger Jalenques, entourée des membres du Centre Communal d'Action Sociale de Maurs et de sa famille, le jour de son centième anniversaire.

Ils sont les bienvenus...

- 06-12-15 : Faustine DELPUECH
- 10-12-15 : Paul BOUDOU
- 13-01-15 : Imra MOHAMADI
- 07-02-15 : Enzo LAURENT
- 11-02-15 : Lola MALROUX
- 10-03-15 : Ismael SAID-ALI

Ils ont dit oui...

- 10-01-15 : Eric GENDRE, sans emploi et Céline CANNES, Fleuriste
- 14-01-15 : Ghislaine GRIFFEUILLE, Chef d'Exploitation et Claire CAUMON, Aide-Soignante

Ils ne sont plus...

- 09-12-14 : André TOURNADRE, 80 ans
- 12-12-14 : Jeannine CASSAN, Veuve PASCAL, 84 ans.
- 14-12-14 : Gérard CAPEL, 89 ans
- 20-12-14 : Emilienne MARQUET, Veuve LAVERGNE, 94 ans
- 23-12-14 : Marinette LAFON, Veuve COURDURIE, 88 ans
- 04-01-15 : François ZAMARANO, 89 ans
- 08-01-15 : Jeanette GAUMY, Veuve FERLUC, 78 ans
- 23-01-15 : Alphonse HIVERNAT, 80 ans
- 24-01-15 : Elise BERSEGOL, épouse BOISSIE, 89 ans
- 25-01-15 : Odette DELBOS, Veuve RATIE, 87 ans.
- 08-02-15 : Raymond VIELCANET, 84 ans
- 13-02-15 : Sylvie BOUSSAC, 90 ans
- 14-02-15 : Louis BEDEL, 88 ans

- 17-02-15 : Pierre NIGOU, 94 ans
- 02-03-15 : Germaine CAYRE, Veuve FIGEAC, 89 ans
- 10-02-15 : Eric GENDRE, 48 ans
- 21-02-15 : Gabrielle PINQUIER, Veuve FRICOU, 93 ans
- 04-03-15 : Marie BONNET, Veuve CARRIERE, 93 ans
- 18-03-15 : Maria MARQUET, Veuve GALES, 82 ans
- 01-04-15 : Louis DELORT, 70 ans
- 08-04-15 : Jeanne CAUMON, Veuve LHERITIER, 93 ans
- 10-04-15 : Marcel CANET, 92 ans
- 14-04-15 : René ALTAYRAC, 83 ans
- 19-04-15 : Jean FOURNIER, 72 ans
- 22-04-15 : Paul FRAUX, 92 ans
- 06-05-15 : Rosa RAMIREZ MEDINA, 74 ans

• Voyage Seniors

Les seniors s'appêtent à partir pour le Pradet dans le Var, pour ce 5^{ème} voyage organisé par le CCAS en collaboration avec l'ANCV. Suite à des désistements de dernière minute, trois places sont encore disponibles.

• Bourse Solidarité Vacances

Pour la première fois le CCAS a signé avec l'ANCV la convention Bourse Solidarité Vacances, avec l'objectif de permettre aux familles de profiter de séjours-vacances à des tarifs préférentiels.

Les destinations du bord de mer étant très prisées, beaucoup de familles n'ont pas trouvé le séjour correspondant à leurs souhaits. Force est de constater que pour avoir le choix, il est nécessaire de réserver très tôt dans l'année, dès janvier ou février. Nous invitons donc les familles intéressées à s'y prendre le plus tôt possible pour pouvoir profiter de ces séjours avantageux.

Néanmoins, il reste encore, pour cet été et surtout pour septembre, des offres à la campagne ou à la montagne à des tarifs défiant toute concurrence. Alors n'hésitez plus !

• Soirée d'information

Le CCAS, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Maurs, a organisé une soirée d'information sur la maltraitance faite aux aînés. Cette soirée proposée par l'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires 15, en présence du Lieutenant-colonel de Gendarmerie SEQUIER, était animée par l'association Ecoute Maltraitance Personnes âgées et Handicapées (EMPAPH). Ce fait de société fera l'objet d'une nouvelle réunion.

m

Communauté de Communes du
Pays de Maurs

Le compostage... que des avantages !

Le Compostage est un processus naturel de dégradation des matières organiques en un produit stabilisé, hygiénique, riche en éléments nutritifs : le compost, proche de l'humus, ressemble au terreau.

Le Compostage – Que des avantages ! Moins de déchets enfouis / Des coûts réduits / Moins de nuisances / Un engrais de qualité

La Communauté de Communes du Pays de Maurs, afin de soutenir les démarches individuelles de compostage, propose deux solutions dont le coût sera en partie pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Maurs et ses partenaires, ce qui permettra des tarifs avantageux.

• **Solution 1** : 1 guide du compostage + 1 bio seau (7-10 litres) avec couvercle et consignes de compostage, destiné à recevoir les déchets dans la cuisine. Compte tenu des aides, la participation demandée s'élève à 3,50 €

• **Solution 2** : 1 composteur en bois + 1 guide détaillé du compostage + 1 bio-seau (7-10 litres) avec couvercle et consignes de compostage, destiné à recevoir les déchets dans la cuisine.

Deux modèles de composteurs en bois de 400 et 800 litres sont proposés. Attention, ces composteurs sont différents de ceux qui avaient été distribués, ils sont fabriqués en sapin traité autoclave et livrés en kit, facile à monter.

Compte tenu des aides, les participations demandées sont les suivantes :

- composteur 800 litres : 26 €

- composteur 400 litres : 22 €

Si vous êtes intéressés par l'une de ces offres, ou pour de plus amples informations, contactez la Communauté de Communes du Pays de Maurs avant le 31 juillet 2015, au 04 71 46 77 08.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE !

L'ouverture du point d'accueil de Maurs dans le nouveau bâtiment de l'Office de Tourisme marque la volonté de développer un Office de Tourisme de qualité.

L'édification d'un nouveau pavillon d'accueil du public clairement positionné sur la place de l'Europe affirme la volonté de proposer un Office de Tourisme ouvert sur la ville, de privilégier l'échange avec le visiteur, la convivialité et d'accueillir les touristes de manière différente, dans un vrai espace de vie avec un espace consultation, un espace enfants coloré, de la documentation en libre-service, etc.

Engagé dans la procédure de labellisation Tourisme & Handicap, le point accueil de l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne est aménagé pour tous, de manière à ce que chacun puisse y passer un moment agréable et y trouver le conseil et l'information qu'il recherche.

Mais c'est aussi un lieu de découverte où vous trouverez des idées cadeaux pour (vous) faire plaisir ! La Boutique propose des livres, des cartes IGN, des souvenirs, des articles de créateurs locaux, des objets insolites spécialement créés pour nous, un rayon textile avec de nombreuses réalisations cantaliennes... bref, de quoi rapporter un peu de Cantal et de Châtaigneraie chez soi pour offrir et s'offrir.

Vous avez besoin de conseils et d'informations ? Vous voulez réserver un spectacle ou une visite guidée ? Vous voulez simplement vous poser au calme dans notre espace convivial ? Venez-nous voir !

Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne

Ouverture du point d'accueil de Maurs :

En juillet et août tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 (le dimanche, le matin uniquement)

De septembre à juin, les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Accueil téléphonique tous les jours au 04 71 46 94 82.

FÊTE DE MAURS 2015 : GRANDE TOMBOLA

Le Comité des Fêtes prépare activement la Fête 2015, qui se déroulera du vendredi 21 au dimanche 23 août.

Nouveauté cette année, nous organisons autour de cette Fête de Maurs 2015, une grande Tombola avec en jeu :

- 1 séjour d'une semaine pour 2 personnes à Soustons dans les Landes,
- 1 filet garni géant d'une valeur de 100 €,
- 2 places pour le concert de Francis Cabrel au Prisme,
- et de nombreux autres lots...

Une bonne occasion de gagner, ou tout au moins de soutenir l'association organisatrice de cette Fête de trois jours, entièrement gratuite. 2 euros le ticket, 10 euros le carnet !

Vous pouvez acheter vos tickets auprès :

- des membres du Comité des Fêtes qui seront présents sur le Tour de Ville et ailleurs durant l'été, puis pendant la Fête.
- des conscrits qui, avant la Fête, arpentent les foyers maursois, tickets de tombola en mains. Nous tenons à préciser qu'à compter de cette année les conscrits ne sont pas mandatés par l'association pour recueillir des dons, mais seulement pour vous proposer cette tombola et recueillir l'argent correspondant au nombre de tickets que vous achetez.

Le tirage de la Tombola se déroulera le dimanche 23 août.

Nous comptons sur votre participation et vous souhaitons une bonne Fête de Maurs 2015 !

CLUB DES AÎNÉS

Notre Club des Aînés, débordant d'activités...

Les 40 Ans du Club des Aînés ont été célébrés par 230 adhérents, au cours d'un repas-spectacle animé par Gérard Berger, magicien, musicien et conteur.

Le grand événement de cette année 2015 sera la mise à disposition par la Municipalité, des nouveaux locaux dans la Grange du Truel. Très attendus, ils nous permettront de mieux organiser les activités existantes : danses, jeux de mémoire, belote et jeux divers, rencontres avec les clubs voisins... et donneront un nouvel élan à notre club. Les randonnées accueillent toujours plus de marcheurs, mais l'atelier Informatique est actuellement en sommeil, faute de participants.

A ces activités régulières s'ajoutent les voyages : fin avril, une sortie très appréciée a permis à une quarantaine de personnes de découvrir « Les Trésors corréziens » : Collonges la Rouge et les Ardoisières de Travassac. Du 14 au 18 juin, le voyage de cinq jours nous a fait sillonner la belle Provence.

D'autres projets : mi-septembre, une journée dans le Périgord et, en juin 2016, une croisière dans la « Majestueuse vallée du Rhin romantique » pour laquelle les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Le Club des Aînés invite les retraités à le rejoindre pour apporter leur aide aux dynamiques bénévoles ou, tout simplement, pour profiter des nombreuses activités proposées.



ADMR DE MAURS : 50 ans au service de la personne

104 Tour de Ville 15600 MAURS

Tel/fax : 04 71 46 77 40

Email : admr.mauris@wanadoo.fr



L'Association adresse ses remerciements au public venu nombreux

et 22 février à la Châtaigneraie ont eu un franc succès. Elles ont apporté un peu de baume au cœur et de façon non négligeable de l'eau au moulin. Félicitations aux 20 acteurs. Un bravo particulier aux nouveaux qui ont rejoint le groupe. La représentation du 29 mars à Leynhac a été également très appréciée. Un merci tout particulier aux bénévoles qui travaillent souvent dans l'ombre mais n'en sont pas moins la cheville ouvrière de l'Association.

Le 6 novembre 1965 était déclaré en préfecture la Constitution d'une Association Intercommunale des aides familiales rurales de Maurs, Quézac, St-Etienne de Maurs. En 50 ans les services de l'unique « travailleuse familiale » et le secteur d'intervention ont bien évolués. L'agence locale de Maurs emploie une vingtaine de salariées et intervient sur 11 communes du canton. Elle permet de prolonger le maintien à domicile des personnes âgées, d'apporter soutien aux aidants familiaux, de répondre autant que faire se peut, aux besoins de familles en difficulté.

Parallèlement elle est engagée dans l'animation du territoire en participant aux différentes manifestations organisées sur Maurs : Forum Pôle Emploi, Fête du Jeu, Forum des Associations. C'est avec regret qu'elle a appris la cessation de l'animation Eveil Parentalité.

L'activité théâtre se porte bien. Les représentations des 21

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DE HAUTE AUVERGNE



Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005.

Venez dans une ambiance conviviale et culturelle à la fois, continuer à vous informer à travers des ateliers de langue (anglais), des conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : la couleur – compte rendus de voyages – Botanique – Histoire – expression artistique – thèmes médicaux... Sans oublier la détente de l'atelier de « Sophrologie et relaxation » inauguré cette année !

L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 € (gratuit pour les scolaires). Contacter, pour les inscriptions aux ateliers (anglais le lundi, relaxation le mercredi soir), Danielle TEISSÈDRE 04 71 46 79 01.

Programme 2015-2016

Mardi 13 octobre :

M. Vermande, professeure retraitée de Lettres classiques « Dis-moi ce que tu tiens, je te dirai qui tu es » Zeus, les Olympiens et leurs attributs.

Mardi 10 novembre :

J-P Favre, naturaliste, enseignant à l'IUT d'Aurillac « L'invention de la domestication et de l'Agriculture ».

Mardi 1er décembre :

J. Momboisse, professeur retraité de SVT « Les modes de transmission des maladies génétiques » (en relation avec le téléthon).



FNACA

Jeudi 19 mars 2015, Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement

Le Comité de Maurs, accompagné des Coprésidents, d'Elus civils et Militaires, était présent aux différentes cérémonies qui se sont déroulées le 19 mars.



La cérémonie a commencé en matinée par le dépôt de bouquets et le recueillement aux stèles de Boisset et de Leynhac en présence d'élus et de sympathisants locaux.

Elle s'est poursuivie à Maurs par :

- à 17 h, la messe pour nos morts anciens combattants

- à 18 h, la cérémonie au Monument aux Morts Cantonal, avec dépôt de gerbes portées par des petits-enfants d'anciens d'Algérie. Ils étaient accompagnés des Coprésidents et du Maire de Maurs, en présence des porte-drapeaux et de nombreux habitants sensibles à notre cause. A noter la participation de la Ganelette qui par sa présence a réhaussé la cérémonie.

Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clôturer cette journée.

L'É-TOILES DU PEINTRE

L'association l'é-toiles du peintre compte une quinzaine de participants. Nicolas Benedetti anime l'atelier tous les lundis de 14 h à 16 h à la Grange de la Martinelle.

Cette année, la peinture en salle n'a pas été notre seule activité :

- Une après-midi fut consacrée à l'approche du modelage.
- Une autre, en extérieur, à la découverte de la peinture de la nature.
- Une visite guidée du Musée Souloges a clôturé l'année.

Comme chaque année, en octobre, vous êtes invités à venir découvrir notre travail avec le collectif "tous Artzimuts" à l'espace Pierre Cabrespine, lors des Rencontres des Métiers d'art.

Si vous souhaitez nous rejoindre,

prenez contact avec Sabine au 06 86 06 07 05 ou France au 06 87 86 26 59.



LA CHORALE MAURSOISE PREND UN NOUVEL ESSOR



25 ans, riches de grands moments musicaux et d'amitié qui ne s'oublieront pas, donnaient à notre chorale, Arpège 122, un peu de lassitude et réclamaient un souffle nouveau et un regain de jeunesse. C'est pourquoi pour diverses raisons, choristes anciennes et nouvelles recrues ont tourné la page et ont repris le chemin de la Grange de La Martinelle pour retrouver le bonheur de chanter et de se rencontrer.

Notre groupe vocal portera désormais le nom « A TRAVERS CHANTS » et sera animé par Thomas VANDEVELDE, un nouveau chef de chœur, adhérent à l'association pour perpétuer la vocation musicale qui était la nôtre et permettre à tous ceux qui aiment le chant de venir nous rejoindre le lundi soir à 18 h 00, à la Grange de La Martinelle pour la répétition hebdomadaire.

Nul besoin de connaître la musique.

RENSEIGNEMENTS :

Tél : 04 71 48 41 26 ou 04 71 46 19 14 ou 04 71 46 76 32

COURRIEL : atraverschants@yahoo.fr

ARTS ET MÉTIERS PEINTURE SUR PORCELAIN

Vous avez envie de décorer des objets en porcelaine: assiettes, plats, vases, venez nous rejoindre au club "ARTS ET METIERS".

Il fonctionne les lundis et samedis de 9 h à 12 h à la mairie, salle "LE GRAVERIE" (mise à notre disposition gracieusement par la mairie) dans une ambiance conviviale.



Quelques réalisations

Votre
Partenaire
Logement

LOCATION
ACCESSION
CONSTRUCTION

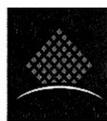


Vos avantages

- Un suivi personnalisé
- Aucun frais de dossier
- Loyer payable en fin de mois
- Droit à l'APL



04 71 46 24 24
1 av Georges Pompidou AURILLAC
sa-hlm@polygone-sa.fr
www.polygone-sa.fr



Descours & Cabaud

RHÔNE - ALPES - AUVERGNE

P r o l i a n s

L'alliance des professionnels

Agence d'AURILLAC

Rue du 11 novembre

15000 AURILLAC

TEL 04 71 63 68 91

FAX : 04 71 64 92 43

Email aurillac.dc-raa@reseau-prolians.net

~ Produit pour le BTP ~ Quincaillerie ~ Chauffage ~ Sanitaire ~
~ Produits métallurgiques ~ Tréfilerie ~ Couverture - Bardage ~
~ Fournitures industrielles ~

MAURS 106.8

Jordanne FM

la vie, ici

**Média
Photos**

3 place de l'Europe 15 600 MAURS

04 71 49 03 79 - 06 52 70 87 62

didier@mediaphotos.fr www.mediaphotos.fr



OPTIQUE RENAUD

2ème paire offerte *

Déplacement à domicile sur demande

Decazeville

Maur

Lundi 14h00-18h30
Du Mardi au Samedi
8h30-12h15/13h45-19h15

Du Mardi au Samedi
9h00-12h15/14h00-19h00

Tel : 05.65.43.09.37
Fax : 05.65.43.02.00

Tel : 04.71.49.06.19
Fax : 04.71.49.78.19

Mail : optique.renaud@wanadoo.fr



Travaux Funéraires

CASSAGNE

Marcolès

04 71 64 72 16

APEL SAINT-JEAN / SAINTE-FLORE

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre a organisé plusieurs manifestations depuis ce début d'année scolaire. Un Dîner Spectacle en décembre, puis son traditionnel Quine en janvier qui a remporté un vif succès grâce à l'implication de tous : parents, familles, amis et commerçants.

L'établissement, très attaché à l'apprentissage des langues, a organisé en mai dernier un voyage à destination de Los Arcos, commune jumelée avec Maurs. En effet, l'A.P.E.L., en partenariat avec le Comité de Jumelage, a offert la possibilité à l'ensemble des collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, de découvrir pendant 5 jours les villes de Los Arcos et de Pampelune. Un accueil extraordinaire les y attendait, la mobilisation des familles espagnoles, leur dynamisme et leur hospitalité ont permis de resserrer les liens avec nos amis Arqueños. Les élèves maursois ont pu partager des moments forts avec leurs homologues espagnols au sein du collège de Los Arcos. L'accueil en terre cantalienne est dorénavant et déjà envisagé pour l'année prochaine.

La traditionnelle kermesse a clôturé cette année scolaire. Les plus jeunes ont présenté un spectacle ayant pour thème les « danses autour du monde » et quelques chants anglais et les collégiens ont choisi le thème du cinéma. Fidèle à la tradition, les représentations ont été accompagnées du repas « moules-frites ».



ÉCOLE DU CHAT MAURSOIS

Une nouvelle loi en faveur des chats errants et de la stérilisation

La législation française répond progressivement aux problèmes rencontrés par les citoyens confrontés à la multiplication des chats « errants ». Il s'agit de chats sans propriétaire, non identifiés, vivant en groupe, dans des lieux publics sur un territoire d'une commune.

L'association « l'école du Chat maursois » a très souvent mis en évidence la prolifération des chats errants et la nécessité de les stériliser, pour éviter les nuisances sonores, olfactives et hygiéniques, ainsi que le recours à l'euthanasie.

A compter du 1^{er} janvier 2015, l'identification et la stérilisation des chats errants deviennent obligatoires. Ceux-ci devront ensuite être relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. Un Maire ne pourra plus refuser de participer aux actions de terrain proposées par des bénévoles et des associations. Il aura dorénavant à se justifier de son recours à la fourrière et de son refus de mettre en œuvre un programme de stérilisation.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations de chats devenus « libres », c'est-à-dire stérilisés et identifiés, seront placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux qui sera intervenue.

Répondant à la demande de particuliers et de Maires, L'école du Chat maursois a déjà organisé plusieurs campagnes de stérilisation pour réguler des colonies de chats errants. L'association peut vous aider à trouver des solutions. Pour commencer, soyons tous responsables : faisons stériliser nos chats domestiques, mâles et femelles ! Et surtout n'adoptons pas un chaton pour l'abandonner quelques mois plus tard !

Contact : <http://chatmaursois.fr>
chatmaursois@orange.fr
07.88.35.95.84





RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL ASSOCIATION AGRÉÉE JEUNESSE ET SPORT

La saison 2014/2015 s'est déroulée comme de coutume dans une ambiance sportive bien sûr, mais surtout dans la convivialité et la bonne humeur.

- Les randonnées du lundi ont de plus en plus d'adeptes et permettent de parcourir la Châtaigneraie (St-Saury, Mourjou, Prunet, Fournoulès, Roumégoux, Juhnac...), mais aussi un peu des départements limitrophes (Le Larzac, Padirac)
- Le yoga pratiqué dans la salle polyvalente du Rouget le mardi attire 34 seniors désirant se maintenir en forme dans la « zénitude ».
- La nouvelle activité sarbacane a pris son rythme de croisière et le tir à l'arc a toujours autant de succès.
- L'aquagym malgré les problèmes engendrés par la fermeture hivernale du complexe de Maurs a tout de même réuni chaque samedi une quarantaine de personnes.
- L'activité dansée très prisée les dames (appel aux messieurs !!!) pratiquée au Rouget et à Saint Constant réunit une cinquantaine de danseurs. Toutes les danses sont pratiquées : valse, tango, tarentelle, cha-cha, madison, danses folkloriques, country...



Comme vous pouvez le voir on ne s'ennuie pas à la Retraite Sportive !

Nos activités s'arrêtent fin juin, pour reprendre après notre Assemblée Générale. Cette A.G. se déroulera le 8 septembre à 10 h à la salle polyvalente du Rouget. N'hésitez pas y participer si vous êtes intéressé par une ou plusieurs activités proposées par notre club.

Pour tout renseignement : Guy BAILLARD, président du club (04.71.46.96.49)
Colette LACOMBE, secrétaire (04.71.46.98.21)

SUD CANTAL FOOT SUR LA BONNE VOIE



Après un an d'existence, suite à la fusion entre l'Entente Sportive Célé Garenne et l'Entente Châtaigneraie Football Club, les co-présidents Patrick FONTANEL et Alain GRAMOND avec leurs 240 licenciés peuvent être fiers des résultats encourageants de toutes les équipes, dans les différents Championnats du Cantal, des plus jeunes, en passant par les féminines, jusqu'aux seniors.

Le soutien des sept communes n'y est pas pour rien (Leynhac, Maurs, Quézac, Saint-Constant, Saint-Santin d'Aveyron, Saint-Santin-de-Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs), grâce à la mise à disposition de toutes leurs installations

L'entraîneur principal des équipes seniors Sylvain CAUMON, a su redonner un élan aux équipes seniors grâce à un investissement collectif retrouvé et a hissé l'équipe fanion à la 3^{ème} place en Elite Départementale. L'équipe 2 a eu un peu de mal pour assurer son maintien en Excellence et l'équipe 3 a su bien gérer son parcours à une honorable 5^{ème} place en 2^{ème} division. Les féminines les « Sudettes » ont eu le mérite de ne jamais baisser les bras, malgré un effectif plutôt restreint. Chez les jeunes, toutes les équipes sont à féliciter, grâce à la persévérance des éducateurs et l'implication de David Verlhac qui apporte toute son énergie pour inculquer les bases techniques aux jeunes pousses.

Afin de préserver cette dynamique positive, toutes les personnes qui souhaitent apporter leurs compétences et tous les amoureux du football seront les bienvenus à Sud Cantal Foot.



VELO CLUB MAURSOIS



La saison 2014 fût une année satisfaisante, avec 20 victoires et surtout la sélection au Championnat du Monde de Stéphane MATHIEU, en catégorie Master en contre la montre 9^{ème} et sur route 10^{ème} et le titre de Champion du Cantal en 3^{ème} catégorie de Sébastien Destruel. Nous sommes 34 licenciés, nous avons 26 compétiteurs nous avons participé à 53 courses dans le Cantal, en Auvergne, dans tous les départements du Sud-ouest et même à l'étranger.

Nous avons fait deux courses par étapes, le TOUR DE SOMME ET LOIRE en avril avec 5 coureurs : Stéphane MATHIEU, Alexis SALACROUP, Kévin MATHIEU, Sébastien DESTRUEL et David RAYNAL. 120 concurrents au départ, nous avons obtenu la 2^e place au général en la personne de Stéphane MATHIEU.

En mai, au TOUR DU PAYS D'ISSOIRE avec 140 coureurs au départ, victoire de Stéphane MATHIEU avec une excellente équipe composée de Ludo BURDACK, Julien BURDACK, Romain

TROUPEL, Sébastien DESTRUEL, Sébastien VERNHES directeur sportif.

En juin, à SAINT ETIENNE au championnat de France Master contre la montre. Grande victoire de Stéphane MATHIEU et le lendemain course en ligne sur la route, il fait la 5^e place, David RAYNAL qui fait 20^e, et Sébastien DESTRUEL 14^e.

En juin également **Stéphane MATHIEU** devient CHAMPION D'AUVERGNE sur route en 2^e catégorie. Plus tard CHAMPION D'AUVERGNE contre la montre en 2^e catégorie, il obtient le trophée du MEILLEUR SPORTIF CANTALIEN.



TENNIS CLUB MAURSOIS

Renouveau au Club de Tennis

Suite aux travaux de réfection du court n° 1 revêtu d'un joli béton poreux bleu, le club de Tennis de Mours a réengagé une équipe Séniors (+35) dès l'automne dernier. Celle-ci a disputé le championnat du Cantal 3^{ème} division. Terminant 1^{ère} de la poule, cette équipe recevra la coupe de Champion du Cantal 2015.

Fin septembre 2014, nous avons relancé notre école de tennis qui fonctionne le samedi matin de 10 h à 11 h. Elle accueille les jeunes de 7 à 14 ans.

Les joueurs du Club disposent d'un créneau de 2 h dans le gymnase pour s'y entraîner le lundi soir.

Durant l'été, le club va également relancer le tournoi du Tennis Club Maursois (en sommeil depuis 2 ans) en ne disposant que d'un seul court extérieur. Cette épreuve ne concernera donc que les messieurs classés jusqu'à 15/1 et se déroulera du 4 au 14 août.

Pour s'y inscrire contacter M. Chaumeil JM par Tél. au 06 52 46 12 49 ou par mail à l'adresse : jchaumeil2@wanadoo.fr

Le court reste ouvert à la location pour les amateurs de Tennis en s'adressant au Bar-restaurant, Le Périgord, 15 av de la gare.

Bonne saison sportive à tous.



STADE MAURSOIS CHATAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL

Le bilan sportif de l'exercice 2014-2015 du Stade Maursois est positif même si l'équipe fanion se cherche encore. Les féminines ont fait un parcours remarquable, le pôle Jeune constitué en rassemblement a qualifié ses trois équipes pour les phases finales. L'Ecole de Rugby maintient son effectif et exerce toujours le même attrait local.

L'équipe Une, pouvait espérer un meilleur résultat en Promotion Honneur. Le début de saison difficile a mis l'équipe dans le doute. Elle s'est ressaisie pour la phase retour, ce qui lui a permis de terminer à la 8^{ème} place et de se maintenir. L'équipe B a fini 4^{ème} après une remarquable saison couronnée de 12 victoires sur 18 rencontres.

Les « Diablotines » sont revenues au jeu à 7 dans une poule relevée de la Promotion Fédérale Féminine. Qualifiées pour le plateau final territorial secteur Sud-Ouest elles ont terminé 3^{èmes}. Elles sont également qualifiées pour la Finale du Championnat du Limousin.

Le pôle Jeune a fonctionné en rassemblement avec Arpajon, Saint Simon et Saint Mamet. Les cadets U16 sont en demi-finales du challenge Teulière B secteur Sud-Ouest. Les juniors U18 ont disputé le challenge Philiponeau et se sont qualifiés pour les 8^{èmes} de finale.



Equipe Senior



Malgré la mise en place des nouvelles catégories d'âge qui lui ont fait perdre deux classes d'âge, l'Ecole de Rugby a maintenu son effectif à 90 élèves ; elle a parallèlement poursuivi la formation de ses éducateurs. Cette structure dynamique demeure toujours aussi attractive au sein du pays de Maurs.

L'association Stade Maursois Chataigneraie est aujourd'hui une association saine. Aux contraintes de son environnement, elle trouve des réponses et évolue pour se pérenniser. Un projet associatif et sportif se met en place depuis deux ans et il devrait porter ses fruits en 2016. Le potentiel de son Ecole de Rugby et les bonnes relations nouées avec les clubs voisins offrent des perspectives intéressantes pour son avenir.

MAURS EXPERTS GEO
GEOMETRES-EXPERTS

TRAVAUX FONCIERS :

Bornage, Division, Expertises, Négociations, Implantations, Estimations, Parcellaires

DIAGNOSTICS - COPROPRIETE - MESURAGE :

Termites, Amiante, Plomb, DPE, Gaz, Electricité
Loi Carrez, Boutin, Division en volumes, Règlement de copropriété, Levés d'architecture, Etat Descriptif de Division

3DSI

TOPOGRAPHIE - SIG - SCANNER 3D :

Topographie, Bathymétrie, Topométrie de précision, Récolement, Auscultation topométrique, Lasergramétrie statique et dynamique (PEGASUS), Systèmes d'Information Géographiques

GETUDE

BUREAU ETUDES INFRASTRUCTURES

ACCESSIBLES :

Etudes Voiries et Réseaux, Aménagements Urbains, Lotissement, Zones d'Activités, Réfection de chaussées, Cœur de village, Loi sur l'eau, Diagnostics, PAVE, Programmation

Place des Cloîtres - 15600 MAURS
14 Av. du Garric - 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 49 06 68
contact@getude.fr

Aux rendez-vous des pêcheurs

téléphone : 04.71.45.69.40

La planche du souq 15600 Boisset

Produits régionaux : menu à partir de 13 euros

Spécialité : truite au lard

Truites de notre vivier

Banquets-repas d'affaires

etape sur la cycloroute

Rivières : Moulegre et Rance



HANDBALL-CLUB MAURSOIS

Bilan sportif très satisfaisant en cette fin de saison : Honneur aux « Moins de 13 ans », Championnes du Cantal, qui disputeront à la Rentrée, le Championnat Régional. Les « Moins de 15 ans » terminent 4^{èmes} d'un championnat très serré. Bons résultats aussi pour les deux équipes des « Moins de 11 ans » : 3^{ème} place pour MAURS 1 et 11^{ème} place pour MAURS 2 (sur 14 équipes engagées). Les « Moins de 9 ans » ont participé à 5 tournois ; celui que nous avons organisé a réuni 86 enfants.

Les effectifs du Baby-Hand et du Hand-Loisirs sont en hausse ; notre club compte aujourd'hui 109 licenciés. Saluons le gros travail des dirigeants bénévoles, l'assiduité et la motivation des joueuses et l'implication des parents toujours là pour apporter leur aide. Merci à tous !

La grande préoccupation des dirigeants et des parents reste l'état du gymnase. Même si des travaux d'urgence ont été réalisés récemment, chacun souhaite au sein du club, la concrétisation rapide du projet de construction d'une nouvelle structure sportive.



Les « Moins de 13 ans » Championnes du Cantal

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

Notre Rando Cyclo Route « La Jean Souq » du 3 mai a connu un beau succès avec 83 participants. C'est le deuxième meilleur score de ces dix dernières années. Tous les cyclos ont apprécié les circuits, l'organisation et les ravitaillements.



Nous préparons notre séjour annuel à Gréoux les Bains, dans les Alpes de Haute Provence, qui comptera 17 cyclistes et 6 épouses.

A noter : notre prochain rendez-vous à Mours, le samedi 22 août dès 7 h 30 du matin, en ouverture de la Fête de Mours, avec trois circuits route en étoile autour de Mours et deux circuits VTT. Le projet de rando pédestre sera sans doute abandonné faute d'organisateur.

Durant la semaine du 2 au 9 mai nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'accompagner un groupe de cyclos du Jura, en séjour au centre de vacances de la Châtaigneraie.

LA PETITE BOULE MAURSOISE

Suite à l'Assemblée Générale du 22/11/2014 un nouveau Conseil d'Administration s'est mis en place : Co-Présidents ANDRIEU Pascal – LAMOTTE Marcel ; Trésorière FERRIERES Thérèse ; Secrétaire FERRIERES Michel ; Membres ANDRIEU Michèle – CROUZOLS Josette – GOURGUECHON Patrick.

• Le Concours de Belote du Vendredi 6/02/2015 a réuni 54 équipes. Merci aux donateurs et joueurs.

Inscriptions aux divers Championnats de Ligue – du Cantal et Championnat de Clubs + 55 ans.

• Samedi 4 avril, sur le boulo-drome de la Gare, se déroulait l'Eliminatoire Triplettes – secteur 4 - qualificatif pour le Championnat du Cantal. 172 joueurs venant de 10 Sociétés dont 12 licenciés maursois avaient répondu présents. 2 triplettes de Maurs s'étaient qualifiées.

• **Notre Société organisera 5 concours :**

- Samedi 06/06/2015 : Doublettes à Saint-Constant ;

- Samedi 01/08/2015 : Doublettes à Saint-Etienne de Maurs ;

- Samedi 15/08/2015 : Doublettes à Quézac ;

- Samedi 22/08/2015 : Triplettes à Maurs (engagements + 100%) ;

- Lundi 24/08/2015 : Doublettes à Maurs (engagements + 70%).

• Pour les licences s'adresser au « Café La Bascule » ou Mme FERRIERES.

• Le jeudi 23 avril 2015 se déroulait à CHAMPS S/TARENTEINE le CHAMPIONNAT DE LIGUE AUVERGNE TRIPLETTES VETERANS avec la participation de 61 équipes.

La Triplette Maursoise : GOURGUECHON Patrick – PARRA Félix et LACAM

Jean-Pierre, après une finale tardive très disputée contre l'équipe de DUVILLARD Pierre – MALLET Jacques – MALLET Serge de Lempdes s/Allagnon (43) sur le score de 13 à 9 a obtenu son visa pour le CHAMPIONNAT DE France TRIPLETTES VETERANS les 13 et 14 JUIN 2015 à SAINT CANNAT (13).

Le CANTAL et plus particulièrement MAURS surnommée la « Petite Nice du Cantal » avec sa Société la PETITE BOULE MAURSOISE seront représentés lors de ce CHAMPIONNAT de France TRIPLETTES VETERANS. A nos 3 joueurs, nous souhaitons bonne chance dans cette aventure sportive.



AQUABON - ASSOCIATION DE NATATION LOISIR

Des séances de natation libre ont lieu à la piscine chauffée et couverte du centre de vacances « La Châtaigneraie », elles sont encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA. L'Association propose une quarantaine de dates de Septembre à Juin chaque mercredi de 18 h à 19 h et chaque vendredi de 18 h à 19 h, hors périodes de vacances scolaires et fermeture du bassin (du 15 novembre au début mars).

Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Des **cours de natation** sont mis en place chaque année à partir du mois de mars, en initiation ou en **perfectionnement**, ils sont dispensés par un maître-nageur; ces séances s'adressent aux adultes et aux enfants de **plus de 6 ans** (priorité aux abonnés).

L'**Assemblée Générale** de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu début septembre 2015.

AQUA BON participera au **forum des associations de Maurs** le samedi 5 septembre 2015.

Contact : Pierre Couderc au 04 71 49 01 54.